SOCIÉTÉ • ÉCONOMIE

Financer l'action sociale avec des fonds privés : les débuts laborieux des « contrats à impact social »

Les CIS obéissent à une logique très macronienne, en associant le public et le privé. Seuls trois contrats ont été conclus en trois ans.

Par Isabelle Rey-Lefebvre • Publié hier à 11h00, mis à jour hier à 11h00

Article réservé aux abonnés

Cela fait trois ans qu'ils existent, mais on ne peut pas dire qu'ils se soient vraiment imposés dans le paysage. Christophe Itier, haut commissaire à l'économie sociale et solidaire, tire, ce jeudi 7 mars, un premier bilan des contrats à impact social (CIS). Ils ont été lancés en 2016 par Martine Pinville, qui était alors secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire d'Emmanuel Macron, ministre de l'économie. Et M. Itier entend leur redonner du souffle. Cette formule vient du Royaume-Uni, où elle a été expérimentée, dès 2010, sur l'insertion des prisonniers à leur sortie de la prison de Peterborough, parvenant à réduire le taux de récidive de 9 %.

Les CIS obéissent à une logique très macronienne, en associant le public et le privé, cette fois dans le domaine de l'action sociale. Ces contrats réunissent quatre partenaires : une association ou un opérateur qui propose une innovation sociale ; un investisseur privé qui la finance ; une entité publique, Etat ou collectivité locale, qui remboursera l'investisseur avec intérêts (entre 3 % et 5 %) si les objectifs de performance fixés au contrat sont remplis ; et un évaluateur externe chargé de vérifier les résultats.

« Mesurer les coûts évités »

« C'est une nouvelle façon de concevoir l'action publique, plus tournée vers la prévention, en mesurant les coûts évités grâce à cette action et permettant aux associations de passer à une échelle supérieure, s'enthousiasme M. Itier. *Plus de vingt pays ont adopté ce système, décliné en 120 projets, pour un investissement total de 400 millions d'euros. »*

Un premier appel à projets, en 2016, avait obtenu quinze réponses. Seuls trois contrats ont été conclus.

En France, le bilan est bien plus modeste. Un premier appel à projets, en 2016, avait obtenu quinze réponses. Seuls trois contrats ont été conclus. Trois autres devaient être officialisés le 7 mars, pour un total de 9,7 millions d'euros. L'association La cravate solidaire a, après une longue année de mise au point, signé son CIS fin décembre 2018. Elle espère développer son activité de coaching des jeunes à la recherche d'un emploi : *« Il ne s'agit pas seulement de trouver un costard au jeune, mais de lui donner confiance et le préparer à l'entretien »*, explique Nicolas Gradziel, l'un des trois fondateurs que ce projet a réunis à leur sortie d'école de commerce.

Lire aussi | **Quand le social finance les banques et les multinationales**

Cette activité pourra ainsi, avec l'apport de 500 000 euros par les assurances Maif et Aviva, la Caisse des dépôts et le fonds Inco – ex-Comptoir de l'innovation, géré par le groupe SOS – s'étendre au Val-

d'Oise et en Seine-Seine-Denis. Un camion itinérant, deux salariés et des bénévoles sillonneront les banlieues les plus oubliées. *« Nous devrons prouver, à l'aide d'indicateurs, que notre méthode assure un plus grand succès à l'entretien d'embauche que si le jeune n'a pas bénéficié de nos conseils »*, précise M. Gradziel.

L'association Wimoov, du groupe SOS, aide les chômeurs et bénéficiaires du RSA à trouver des solutions de transports pour les inciter à accepter un emploi ou une formation qui leur semblent géographiquement hors de portée. *« Ce sont de petites actions, avec un conseil personnalisé*, explique Florence Gilbert, fondatrice de Wimoov. *Par exemple, convaincre un chômeur de prendre sa bicyclette pour parcourir les cinq kilomètres qui le séparent de son emploi ou de la gare en lui proposant un vélo à prix réduit et un itinéraire rapide et sûr ; aider un jeune à passer son permis et acquérir une voiture à petit prix ; organiser un covoiturage avec de petits bus ; convaincre une ville de modifier les horaires d'un car. »*

Un CIS soutient l'activité de l'association Article Un, qui aide les jeunes ruraux boursiers à oser choisir des études longues et difficiles.

Wimoov compte 130 conseillers en mobilité quotidienne, répartis dans 27 plates-formes financées par les collectivités locales. Ils conseillent, chaque année, 11 000 personnes. Dans ce cas, le CIS apporte 750 000 euros financés par la BNP, le Crédit coopératif, la Caisse des dépôts et toujours le fonds Inco. Il permet de développer un nouvel outil, numérique cette fois, pour un plus grand nombre de bénéficiaires, à un coût moindre, avec diagnostic par internet.

Un troisième CIS soutient l'activité de l'association Article Un, qui aide les jeunes ruraux boursiers à oser choisir des études longues et difficiles. Il est financé par le fonds B, lancé à titre personnel par Emmanuel Faber, Président de Danone, souvent consulté par Emmanuel Macron.

« Ambiguïté »

Ce principe des CIS ne fait cependant pas l'unanimité. *« Evaluer l'action sociale est une bonne chose et nous avons des progrès à faire dans ce domaine*, admet Patrick Doutreligne, président de Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, qui représente les trois quarts des intervenants dans le domaine sanitaire et social. *Mais c'est toute l'ambiguïté de ces contrats à impact social : on voit bien que leur but n'est pas seulement d'être plus efficace mais d'abord de faire des économies d'argent public. Les indicateurs peuvent être biaisés et l'attribution de ces contrats rester opaque et source de conflits d'intérêts. »*

Conscient de la difficulté qu'ont les CIS à se multiplier, M. Itier cherche à en simplifier le processus. Il a confié cette mission à Frédéric Lavenir, président de l'Association pour le droit à l'initiative spécialisée dans le microcrédit, qui fera ses propositions d'ici au mois de juin.

Lire aussi | **« les fonds ou contrats à impact social » au secours de la solidarité**

Isabelle Rey-Lefebvre